

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Par arrêté du 29 juillet 2020 et sur demande du Président de la métropole Toulon-Provence-Méditerranée, le Préfet du Var a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique préalable à :

- la déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation d'eau en vue de la consommation humaine et la mise en place des périmètres de protection de la source de la Mère des Fontaines et du puits du Trou de la Bombe ;
- l'instauration des périmètres de protection immédiate, rapprochée et éloignée valant servitudes d'utilité publique, sur les territoires des communes d'Ollioules et d'Évenos ;
- l'autorisation de prélever l'eau au titre des articles L214-1 à L214-6 du code de l'environnement ;

Le responsable (pétitionnaire) du projet est la métropole Toulon-Provence-Méditerranée, DGST TP - direction de l'eau et de l'assainissement, sis Hôtel de la Métropole, 107 boulevard Henri Fabre, CS 30536, 83041 Toulon cedex 9.

Le commissaire enquêteur est M. Olivier LUC, Officier du corps technique et administratif de la Marine, retraité. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Les communes concernées par l'enquête sont Ollioules et Évenos.

Le siège de l'enquête est fixé en Mairie d'Ollioules.

L'enquête se tiendra du mardi 8 septembre 2020 au vendredi 9 octobre 2020 inclus, soit 32 jours consécutifs (exceptés samedis, dimanches et jours fériés).

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.var.gouv.fr> (icône *enquêtes publiques* en bas de la page d'accueil / rubrique *enquêtes publiques en cours hors ICPE*).

- sur support papier, en mairie d'Ollioules et en mairie d'Évenos. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, aux jours et heures ci-après :

Lieux d'enquête	Jours	Heures
Mairie Administrative d'Ollioules Direction de l'urbanisme et de l'aménagement 2, Place Marius Trotobas 83190 Ollioules	du lundi au vendredi inclus	de 8h à 12h
Mairie d'Évenos Hôtel de Ville Route de Toulon Sainte-Anne d'Évenos 83330 Évenos	du lundi au jeudi inclus	de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h
	le vendredi	de 8h30 à 12h et de 14h30 à 16h

- sur un poste informatique au siège de l'enquête aux jours et heures indiqués dans le tableau ci-dessus. Un poste informatique est également mis à disposition à l'accueil de la Préfecture du Var pendant toute la durée de l'enquête.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : Mairie d'Ollioules, Direction de l'urbanisme et de l'aménagement, 2, Place Marius Trotobas, 83190 Ollioules.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Le public pourra formuler ses observations par courriel, transmis au commissaire enquêteur, à l'adresse électronique suivante :

smfptb.olioules-epvar@administrations83.net .

Ces observations seront consultables par le public, dans les meilleurs délais, sur le site internet : <http://www.var.gouv.fr>.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public aux lieux d'enquête, aux jours et heures indiqués ci-après :

Permanences du commissaire enquêteur		
Lieu	Jours	Heures
Mairie annexe d'Ollioules Direction de l'urbanisme et de l'aménagement 2, Place Marius Trotobas 83190 Ollioules	mardi 08/09/2020	9h à 12h
	mercredi 16/09/2020	9h à 12h
	Jeudi 01/10/2020	14h à 17h
	vendredi 09/10/2020	14h à 17h
Mairie d'Évenos Hôtel de Ville Route de Toulon Sainte-Anne d'Évenos 83330 Évenos	mardi 08/09/2020	14h à 17h
	mercredi 30/09/2020	9h à 12h
	vendredi 09/10/2020	9h à 12h

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie d'Ollioules, en mairie d'Évenos et au bureau de l'environnement et du développement durable de la préfecture du Var et sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.var.gouv.fr>, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du pétitionnaire : métropole Toulon-Provence-Méditerranée, DGST TP - direction de l'eau et de l'assainissement, sis Hôtel de la Métropole, 107 boulevard Henri Fabre, CS 30536, 83041 Toulon cedex 9 ou bien en écrivant aux adresses courriels suivantes : mcastinel@metropoletpm.fr ou missoum@metropoletpm.fr.